

Enquête Citoyenne sur le Schema Directeur d'Alimentation en Eau Potable en Xaintrie Vallée de la Dordogne

mai 2022

Pièce n°6

Questions

Voici une liste non exhaustive de questions

- **Quels seraient les besoins d'une société plus sobre en eau ?** Les études ne font aucune hypothèse d'évolution à la baisse de la consommation.
- **On parle de solidarité, mais à quelle échelle ?** Comment s'exprime la solidarité entre habitants d'un territoire lorsque la gestion est transférée à un centre technique unique ?
- **Y a-t-il sécurité d'approvisionnement du système à ressource unique ?** La centralisation conduit à faire risquer les pénuries globales. Aucune analyse de risque n'a été fournie.
- **Quel est le taux d'uranium dans l'eau, en particulier en Xaintrie blanche ?** il n'a pas été donné et ce depuis très longtemps.
- **Quelles sont les ressources disponibles en sous-sol ?** on ne sait pas, ce sujet était exclu de l'étude.
- **Quels aménagements permettraient d'économiser l'eau ?** On ne sait pas. Il n'est fait mention dans aucun document dont nous disposons de potentiel d'économie d'eau. Pourtant, une entreprise qui utilise beaucoup d'eau peut mettre en place une gestion circulaire de l'eau par exemple.
- **Qui gérerait l'investissement prévu ?** Tout est théoriquement envisageable. Mais le syndicat de la Xaintrie blanche délègue à la Saur, Argentat délègue l'eau à la Saur, on peut penser que ce sera une délégation car ces deux acteurs pèsent dans la décision et la communauté de communes n'a pas les compétences techniques.

- **Quelle serait la consommation d'énergie ?** On ne sait pas.
- **Un seul captage centralisé oriente-t-il vers des économies de la ressource en eau ?** Si le tarif de l'eau augmentait (ce qui serait inévitablement le cas au vu des tarifs de Bellovic) alors, certains seraient tentés de consommer moins, voir pour des éleveurs de se déconnecter du réseau pour les animaux. Dans ce cas, comme on consommerait moins, le prix de l'eau augmenterait, sauf si on en vendait. L'eau deviendrait une ressource économique à la place d'un bien commun.
- **Que deviendraient les captages abandonnés ?** Les captages d'eau bénéficient de périmètres de protection (arrêtés de protection) afin d'éviter les pollutions accidentelles ou liées à l'activité agricole. Lorsqu'il y a abandon du captage, l'arrêté de protection est abandonné (Bellovic).
- **L'eau remontée de la Dordogne traitée chimiquement serait-elle de meilleure qualité sanitaire que celle des captages actuels?** Elle serait aux normes de la qualité, moyennant une dépense colossale en investissement et en traitements chimiques. Mais elle ne serait pas au goût de tous...